AUDIENCE avec Mme Roseline LAMY AU ROUSSEAU (DASEN Adjointe) Mme Véronique SCHMITT (IA-DASEN Ajointe) du 6/11/2020

3 organisations syndicales étaient présentes : Se-UNSA (Karen Ansberque), FO(Nicolas Dussuyer), CGT Educ'action (Catherine Nourry)

Points abordés par le Se-Unsa :

Crise sanitaire : colère et épuisement des personnels

Les personnels sont exaspérés et en colère. Pendant les congés, à partir des consignes académiques, ils ont d'abord organisé une reprise sous la double contrainte d'un nouveau protocole sanitaire et de l'hommage à notre collègue Samuel Paty avec une rentrée décalée des élèves. Alors que, dans de nombreux territoires, le travail des administrations locales et des équipes en lien avec les collectivités permettait une rentrée décalée à 10h, alors que le travail d'information aux familles avait été réalisé, les personnels ont appris vendredi 30 octobre en fin de journée, que la reprise des élèves se feraient finalement à l'horaire habituel et que les modalités de l'hommage en seraient modifiées.

Dans ce contexte de pandémie et de menace terroriste renforcée avec un plan vigipirate relevé au niveau « urgence attentats » qui met l'École sous pression, les enseignants, les directeurs d'école, les CPE ont à cœur de prendre leur responsabilité pour que l'École joue pleinement son rôle mais le mode de gestion « ordre et contre-ordre » tire dangereusement sur la corde. Non pas sur celle de la confiance qui est déjà rompue mais sur celle de la conscience professionnelle. Celle-ci est particulièrement solide mais pas au point de pouvoir subir toutes les mises à l'épreuve inutiles, d'autant plus dans cette période où le manque de visibilité sur l'évolution de l'épidémie pourrait conduire l'École à s'adapter à nouveau du jour au lendemain à de nouvelles mesures. Le SE-Unsa alerte solennellement l'exécutif, les personnels ne tiendront pas indéfiniment.
S'ils ne sont pas entendus, la colère et l'épuisement pourraient supplanter la conscience professionnelle de ceux qui font vivre l'Ecole publique au-delà des déclarations médiatiques du ministre.

Le SE-Unsa a demandé au ministère de changer de méthodes de gestion de la crise. Sur la forme comme sur le fond.

Sur la forme, stop aux annonces qu'il faut ensuite mettre en musique sans avoir d'autres éléments que des déclarations sur les ondes et des lettres et des vidéos aux professeurs. Oui, une situation de crise peut conduire à des décisions rapides. Celles-ci doivent être adressées aux personnels sous la forme d'instructions officielles. Ces mêmes instructions, parce qu'elles auraient un caractère officiel, devraient être adressées directement aux collectivités. Ensuite, le ministère doit entendre qu'il faut à chaque fois prévoir des temps pour construire et mettre œuvre. Le SE-Unsa demande au ministère de mettre en place des journées banalisées s'il faut passer à de nouvelles étapes : nouveau protocole, fonctionnement pédagogique en alternance ou continuité pédagogique.

Sur le fond, non tout n'est pas prêt. Ni pour cette phase sanitaire, ni pour les éventuelles phases suivantes. Il faut des recrutements supplémentaires sur liste complémentaire pour pouvoir pallier les absences de personnels largement prévisibles compte-tenu de la protection nécessaire des personnels vulnérables, des congés maladie et des septaines qui vont croître. Le SE-Unsa a dit son opposition à la « *réquisition* » d'enseignants spécialisés, d'enseignants complétant des décharges de direction, des décharges d'enseignants maîtres formateurs…
Cette situation va durer de longs mois, elle ne peut se gérer par ce type de désorganisations et de telles contraintes sur les personnels.

Enfin, le SE-Unsa a réitéré sa demande de suspension des autres réunions comme les animations pédagogiques par exemple. Cette suspension serait aussi un moyen de dégager du temps aux équipes pour faire face à la situation.

Nous avons rajouté la problématique des changements d'échelons retardés, les décharges de direction des petites écoles et la tenue des conseils d'école.

Réponses de l'administration :

- Sur la demande d'ouverture de la liste complémentaire

➔Recrutement de contractuels :

Dans le 1er degré, 13 Professeurs des écoles contractuels ont été recrutés et ont été positionnés sur les circonscriptions de Gex Nord et Gex Sud afin de palier le manque d'enseignants.

7 contractuels supplémentaires vont être recrutés, leur implantation est encore à l'étude. Les premières hypothèses seraient sur la Bresse et la Côtière.

Madame la DASEN étant présidente du jury du CRPE 2020, a décidé d'avoir une liste complémentaire plus importante que les autres années se préparant à d'éventuels besoins.

Pour l'instant, une seule démission de PES.

La liste complémentaire sera ouverte jusqu'en mars 2021.

La situation est tendue dans le département, une centaine de classes non remplacées.

- Sur le passage d'échelon au 1/09/2020

La campagne des Rendez-vous de carrière 2019-2020 a été prolongée jusqu'en janvier 2021, pour ne pas évaluer sur dossier. Il y a eu un grand engagement des inspecteurs afin de programmer l'ensemble des rendez-vous de carrière de cette campagne avant fin novembre. L'ensemble des comptes-rendus de carrière ont été saisis. D'ici la fin novembre, la campagne devrait être finie et donc ne plus retarder les procédures pour l'ensemble des collègues.

- Sur les conseils d'école :

Pour les conseils d'écoles devant avoir lieu les lundi et mardi de la semaine de rentrée, nous avons dû les surseoir.

Maintenant ; les conseils d'école se tiennent autant que faire se peut sans mettre en place une organisation qui porte préjudice à la santé des personnels et des participants. C'est pourquoi des modalités d'organisation peuvent être de la visio totale ou hybride, en autorisant la non participation des suppléants. Le règlement

intérieur ne peut être voté par correspondance car c'est une démarche participative et consensuelle.

- Sur les décharges de direction

C'est la circulaire du 28 août 2020, qui est mise en œuvre. Priorité est donnée aux directeurs qui n'ont que 10 jours de décharge par an, puis ¼ de décharge, puis 1/3.
Les syndicats ont demandé un bilan des décharges accordées depuis le début de l'année car des petites écoles de 3 classes ont vu leur jour de décharge décalé ou modifié sine die sur au moins un mois.

- Informations COVID/ fermeture d'école/ personnes vulnérables

Depuis le début de l'année, deux arrêtés de fermeture d'école ont été pris, l'école de curtafond vient d'être fermée pour cause de cas contact.
Le téléenseignement peut-être pris en charge par un enseignant vulnérable.
L'ASA n'est pas automatique pour les conjoints de personnes vulnérables.

- Report des animations pédagogiques

Ce n'est pas le choix du recteur. A ce jour, tout est fait pour maintenir la formation, même si certaines ont été annulées, celle du CAPPEI est maintenue. Le calendrier des formations sur temps scolaires est maintenu car la formation est un accompagnement des enseignants. Une année blanche de formation n'est pas opportune. Les formations en distanciel sont maintenues. Les formations en constellation également avec un protocole sanitaire très précis. Si la sécurité sanitaire est mise en péril ce sera du distanciel. Cela demandera alors la mobilisation de plus de formateurs et donc un dédoublement des formations.
Madame la DASEN, est en réflexion quant à d'autres processus afin de libérer du temps dédié à la concertation pour les enseignants.

Points abordés par les autres syndicats :

Dans le second degré tout est fait dans l'urgence, peu de moyens, certaines classes n'ont pas d'ordinateur ni de connexion. Certains chefs d'établissements, n'appliquent pas le principe des ASA, il faut absolument qu'ils soient avertis.
Les contractuels se retrouvent dans des situations difficiles, certains n'ont pas été rembauchés.

Les AESH, pour certains n'ont pas reçu de masques, certains enfants ne peuvent en porter pour raisons médicales, il est urgent qu'ils soient dotés au même titre que les

enseignants et non qu'ils passent après. Les ASA seraient également traitées différemment pour cette catégorie de personnels. 27 AESH passent en commission car ils ont refusé de signer un avenant au PIAL le 27/11.

De plus, nous demandons que le jour de carence soit abandonné.

Les internats sont sous tension avec la nouvelle modalité mi-temps en présentiel mi temps en distanciel quid des internes ?

Pour les AED, mêmes difficultés.

Enfin certains parents ne mettent pas leurs enfants sous masque à l'école et demande une continuité pédagogique. L'administration répond que si une certaine souplesse a été de mise dans les 2 premiers jours de rentrée, elle n'est plus de mise.

SYNDICAT des Enseignants de l'Unsa